



Observatoire de la
Société Civile pour
les Minerais de Paix

ATELIER DE RESEAUTAGE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE OEUVRANT DANS LE SUIVI DE LA GOUVERNANCE DE LA SECURITE PRIVEE

Goma, Hôtel Bungwe, 11 Aout 2018



RAPPORT SYNTHÈSE DE L'ATELIER

Aout 2018

**Avec la participation des
organisations ci-après**

CCRSSJ

CADBU

MGSE

OSCMP

DYFEM

PPIDP

BSPC

COMIDEB

ULPGL

UNIGOM

CPS

ECC

AMOV

REPRODHOC

RAPPORT SYNTHÈSE DE L'ATELIER DE RESEAUTAGE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE OEUVRANT DANS LE SUIVI DE LA GOUVERNANCE DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE

I. Introduction

Ce rapport constitue la synthèse des discussions et des recommandations prises lors de l'atelier de réseautage des organisations de la société civile de la province du Nord-Kivu œuvrant dans la gouvernance de la sécurité privée en République Démocratique du Congo.

Cet atelier s'inscrit dans la suite de l'Atelier national des OSC de la RDC sur le rôle de la société civile dans la gouvernance de la sécurité privée en RD Congo, tenu du 03 au 04 Mai 2018 à Goma.

Cet atelier de réseautage des OSC a consisté en une opportunité de concertation des acteurs engagés dans la promotion de la bonne gouvernance des entreprises de la sécurité privée au pays et avait pour objectif général la création d'une synergie entre ces OSC.

De manière spécifique, la session visait à :

- ✓ Identifier les activités menées par les OSC en matière de droits de l'homme, de développement, et de sécurité, y compris en relation avec les ESP ;
- ✓ Présenter les difficultés rencontrées par ces OSC ;
- ✓ Définir un mécanisme de collaboration entre ces OSC ;
- ✓ suivi des recommandations du premier atelier national,
- ✓ Impliquer la femme congolaise dans les questions de gouvernance des ESP.

L'atelier qui a duré une journée, a été organisée conjointement par trois organisations à savoir l'**OSCM**, la **MGSE** ainsi que le **CCRSSJ** et a compté la participation de 22 participants venant de 13 organisations de la société civile (OSC), représentées par 11 femmes et 11 hommes venus de 13 organisations des droits humains en province du Nord-Kivu.

II. Principaux sujets discutés

2.1. Regards croisés sur le secteur des ESP au Nord-Kivu

Ce panel a fait le tour d'horizon sur la législation congolaise régissant le secteur des ESP, sur l'état de lieu des ESP intervenant dans cette province.

Les débats ont fait ressortir un certain nombre des faiblesses parmi lesquels l'écart entre l'arrêté du Ministre National de l'Intérieur et de Sécurité et la réalité vécue par les ESP sur terrain.

Ensuite, la faible implication dans le suivi du respect des droits humains par les OSC tant au niveau national que provincial le taux de couverture insignifiant.

A côté de cet élément il a été noté l'absence d'un cadre de dialogue entre les ESP-OSC et Gouvernement.

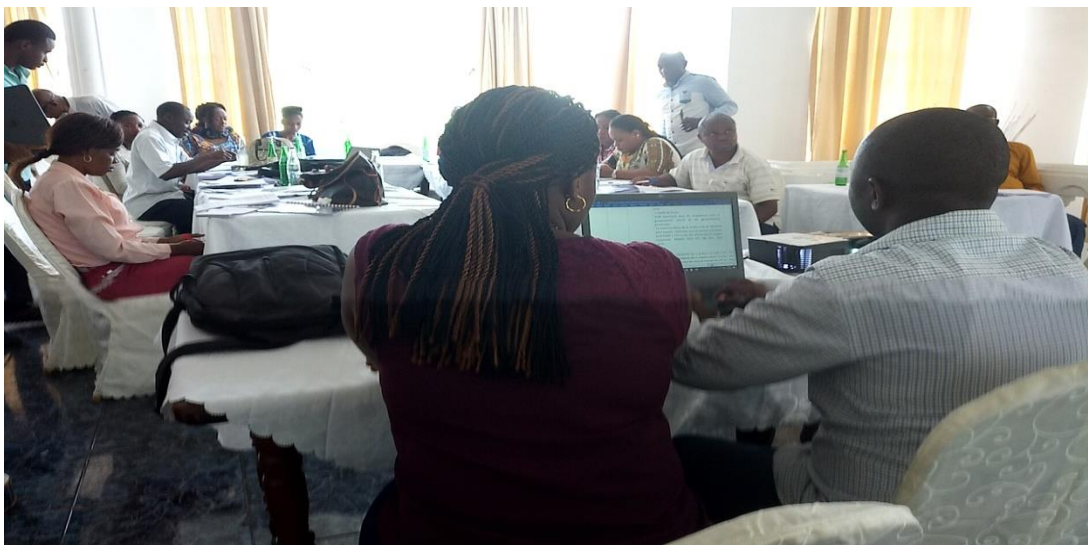
En conclusion de ce point, il ressort clairement que l'arrêté ministériel régissant les ESP en RDC n'a nullement contribué à l'amélioration des conditions de travail des ESP tant sur le plan opérationnel que sur les conditions de vie des travailleurs.

2.2. l'implication de la RDC dans les initiatives internationales de régulation de ce secteur

Cet exposé avait d'abord un caractère pédagogique car fondée plus sur l'ICoCA et son initiative de guide de code de conduite et sur le document de Montreux. Cet exposé a ouvert la voie à des discussions sur les raisons justifiant la non adhésion de la RDC à ces initiatives, mais aussi, sur les voies et moyens pouvant amener notre pays à y adhérer.

2.3 Identification des activités des OSC en rapport avec les ESP

L'atelier étant prévu pour une journée, le temps n'a pas permis d'analyser ce point. Il a été demandé au Point Focal de la coalition nationale des OSC d'élaborer un formulaire à soumettre à chaque organisation afin de faciliter la mise sur pied d'une base des données.



2.4 Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de l'atelier national

A l'issue de cette étape il a été noté quelques avancées dont :

- L'existence d'un contact bien qu'informel entre les organisations présentes à l'atelier de Goma et les autres OSC d'autres provinces du pays
- Le manque de partenaire pour appuyer les activités de la coalition congolaise pour le suivi et le contrôle de la sécurité privée.

2.5 Définition des mécanismes de collaboration entre les OSC

Il a été demandé à l'OSCMCP (Point Focal) de la coalition des OSC congolaises de suivi des ESP, de mobiliser les moyens pour l'organisation d'un atelier national assorti d'une assemblée générale regroupant les OSC de toutes les provinces de la RDC, au cours de laquelle seront définis les mécanismes de collaboration entre OSC ainsi que l'amendement de la feuille de route.



III. RECOMMANDATIONS

Au Gouvernement de la RDC

- Faciliter l'ouverture d'un cadre d'échange tripartite OSC-ESP-Gouvernement afin de promouvoir le dialogue et la mitigation des risques des violations des droits humains par les ESP
- Adopter une loi sur les ESP en impliquant toutes les parties prenantes dans le processus de reforme
- Dans le même contexte des actions devront être prises pour harmoniser et vulgariser la nomenclature des taxes applicables au secteur des ESP

3.5. Aux ESP œuvrant en RDC en général et en province du Nord-Kivu en particulier

- S'organiser en une corporation autonome indépendante pour plus de formalisation

3.6. Aux Partenaires Techniques et Financiers

- Une plus grande implication aux cotés des OSCs congolaises pour l'amélioration de la gouvernance des ESP au bénéfice des communautés de la RDC.

3.7. A LA SOCIETE CIVILE

- Il est apparu important d'utiliser les rencontres organisées à l'intérieur et à l'extérieur de la RDC comme espace de plaidoyer et pour ce faire le principe d'une concertation entre les OSCs préalable au forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains qui aura lieu à Genève au mois de Novembre 2018, a été retenu ; en plus de la nécessité d'impliquer les organisations internationales dans la démarche pour un plaidoyer réussi.
- Au regard des problématiques abordées par différents instruments de la CIRGL ; les organisations de la société civile travaillant sur ces différentes problématiques devraient conjuguer leurs efforts pour un plaidoyer commun.
- Le rôle des communautés dans la surveillance des incidents dans les zones d'opération des ESP n'est plus à démontrer ; il sera important pour les organisations de la société civile renforcé leur appui technique à travers les Comités locaux de suivi des ESP, dont l'idée de création évolue bien.
- Faire la sensibilisation et la vulgarisation de tous les outils importants auprès des entreprises de sécurité privée qu'à celui du gouvernement des Etats membres CIRGL sur les outils de lutte contre l'exploitation illégale.
- Faire la sensibilisation, la vulgarisation et la formation des OSC sur le guide des OSC impliquées dans le suivi de la sécurité privée.
- Accroître la sensibilisation des femmes autour du travail sur la thématique des droits humains et ESP